



LetkoBrosseau

Letko Brosseau Fonds d'actions canadiennes
Letko Brosseau Canadian Equity Fund

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

31 DÉCEMBRE 2023 ET 2022
(en dollars canadiens)



Table des matières

Rapport des auditeurs indépendants	1
États de la situation financière	3
États de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	4
États du résultat global	5
Tableaux des flux de trésorerie	6
Inventaire du portefeuille de placements	7
Notes afférentes aux états financiers annuels	10

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Aux porteurs de parts de
LETKO BROUSSEAU FONDS D' ACTIONS CANADIENNES
LETKO BROUSSEAU CANADIAN EQUITY FUND

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de **LETKO BROUSSEAU FONDS D' ACTIONS CANADIENNES / LETKO BROUSSEAU CANADIAN EQUITY FUND** (le « Fonds »), qui comprennent les états de la situation financière aux 31 décembre 2023 et 2022, et les états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, les états du résultat global et les tableaux des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, ainsi que les notes annexes, y compris les informations significatives sur les méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Fonds aux 31 décembre 2023 et 2022, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Fonds conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent aux audits des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités du gérant du Fonds et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

Le gérant du Fonds est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes internationales d'information financière, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est au gérant du Fonds qu'il incombe d'évaluer la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si le gérant du Fonds a l'intention de liquider le Fonds ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à lui.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Fonds.

Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport des auditeurs contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS (SUITE)

Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers (suite)

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Fonds;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par le gérant du Fonds, de même que des informations y afférentes fournies par ce dernier;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par le gérant du Fonds du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Fonds à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.



	2023 \$	2022 \$
Actif courant		
Encaisse	50 757	38 582
Placements	365 789 133	350 776 713
Intérêts, dividendes et autres montants à recevoir	1 169 409	1 112 742
	367 009 299	351 928 037
Passif courant		
Charges à payer	26 467	26 767
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	366 982 832	351 901 270

Informations additionnelles

Nombre de parts rachetables en circulation (note 6)	26 945 933	26 424 120
Actif net par part attribuable aux porteurs de parts rachetables (note 7)	13,6192 \$	13,3174 \$

Approuvé par le conseil d'administration de Letko, Brousseau & Associés Inc., Gérant du Fonds

Daniel Brousseau, administrateur

Peter Letko, administrateur



	2023 \$	2022 \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables au début de l'exercice	351 901 270	389 981 467
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	27 139 866	5 084 933
Opérations sur les parts rachetables		
Produit de l'émission	39 686 428	20 380 843
Réinvestissement des distributions	18 780 657	14 148 136
Rachat	(51 744 685)	(63 545 973)
	6 722 400	(29 016 994)
Distributions effectuées au profit des porteurs de parts rachetables (note 7)		
Revenu net de placements	(12 473 056)	(14 148 136)
Gain net réalisé à la vente de placements	(6 307 648)	-
	(18 780 704)	(14 148 136)
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la fin de l'exercice	366 982 832	351 901 270



	2023 \$	2022 \$
Revenus de placements		
Revenus nets d'intérêts à des fins de distribution	347 210	302 860
Revenus de dividendes	12 321 688	13 779 476
Revenus nets de prêts de titres (note 10)	81 175	81 285
Gain (perte) de change sur encaisse	(425)	(1 544)
Gain net réalisé (perte nette réalisée) à la vente de placements	17 106 958	17 919 807
Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements	(2 723 077)	(27 170 194)
	27 133 529	4 911 690
Charges		
Honoraires du fiduciaire (note 11)	72 726	86 594
Honoraires professionnels	14 871	11 905
Droits de dépôt	345	726
Retenues d'impôts (récupérées)	(220 215)	(399 160)
Coûts de transactions de portefeuille	125 936	126 692
	(6 337)	(173 243)
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	27 139 866	5 084 933
Variation de l'actif net par part attribuable aux porteurs de parts rachetables (note 4)	1,0755	0,1851



	2023 \$	2022 \$
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles		
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	27 139 866	5 084 933
Ajustements ou variations au titre des éléments suivants :		
Perte (gain) de change sur encaisse	425	1 544
Perte nette réalisée (gain net réalisé) à la vente de placements	(17 106 958)	(17 919 807)
Variation nette de la moins-value (plus-value) latente des placements	2 723 077	27 170 194
Produit tiré de la vente ou à l'échéance de placements	102 966 163	205 061 361
Achats de placements	(103 595 064)	(176 321 431)
Intérêts, dividendes et autres montants à recevoir	(56 667)	56 895
Charges à payer	(300)	(796)
	12 070 542	43 132 893
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Produit de l'émission de parts rachetables	39 686 428	20 380 843
Sommes versées au rachat de parts rachetables	(51 744 685)	(63 545 973)
Distributions payées en espèces aux porteurs de parts rachetables	(47)	-
	(12 058 304)	(43 165 130)
Variation de l'encaisse	12 238	(32 237)
Encaisse au début de l'exercice	38 582	71 381
Effet de change sur l'encaisse libellée en devises	(63)	(562)
Encaisse à la fin de l'exercice	50 757	38 582

Informations additionnelles

Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles :

Intérêts reçus	381 263 \$	233 978 \$
Dividendes reçus, nets des retenues d'impôts	12 227 381 \$	13 896 942 \$
Intérêts payés	5 692 \$	172 \$



	Quantité	Coût \$	Juste valeur \$
Titres de participation			
Énergie			
Advantage Energy	332 300	1 439 915	2 834 519
Birchcliff Energy	509 000	1 610 857	2 942 020
Canadian Natural Resources	41 855	1 553 300	3 633 433
Cenovus Energy	231 857	3 075 905	5 119 403
Enerflex	293 550	2 657 190	1 799 462
Ovintiv	40 266	1 574 522	2 341 871
Peyto Exploration & Development Corporation	369 300	2 129 923	4 446 372
Suncor Énergie	164 708	6 329 250	6 991 855
Tourmaline Oil Corporation	18 125	296 075	1 080 069
		20 666 937	31 189 004
Matériaux			
5N Plus	461 900	1 306 491	1 745 982
Canfor Corporation	246 325	3 260 493	4 396 901
Canfor Pulp Products	525 590	3 591 414	946 061
Cascades	568 525	6 409 056	7 237 322
Groupe Transcontinental	364 500	4 849 982	4 993 650
HudBay Minerals	829 900	4 394 616	6 049 970
Interfor Corporation	130 500	1 942 527	3 064 139
K92 Mining	148 900	887 153	969 338
Lucara Diamond Corporation	2 090 050	1 514 338	804 668
Lundin Mining Corporation	380 675	2 492 341	4 126 516
Nutrien	113 190	6 884 479	8 449 633
Stelco Holdings	40 550	627 732	2 035 205
Teck Resources	144 775	3 711 117	8 108 848
West Fraser Timber Corporation	64 367	3 560 349	7 296 643
Western Forest Products	3 157 100	4 395 297	2 241 541
Winnpak	40 550	1 830 027	1 658 495
		51 657 412	64 124 912
Produits industriels			
Air Canada	482 025	11 820 312	9 009 047
Bombardier	150 562	8 142 938	8 011 404
CAE	155 100	3 430 533	4 435 860
Finning International	191 205	5 107 550	7 326 976
Heroux-Devtek	37 800	507 843	574 560
Magellan Aerospace Corporation	162 000	2 442 275	1 271 700
Transat	6 500	20 345	24 245
Wajax Corporation	86 825	1 366 355	2 628 193
		32 838 151	33 281 985
Consommation discrétionnaire			
Industries Dorel	266 450	2 563 574	1 665 313
Linamar Corporation	184 075	10 051 155	11 784 482
Magna International	142 325	10 380 365	11 142 624

Les notes jointes font partie intégrante des états financiers.



	Quantité	Coût \$	Juste valeur \$
Titres de participation (suite)			
Consommation discrétionnaire (suite)			
Restaurant Brands International	25 400	1 930 500	2 629 662
Société Canadian Tire	80 620	12 282 254	11 344 846
Spin Master Corporation	70 750	2 441 663	2 466 345
		39 649 511	41 033 272
Consommation courante			
Aliments Maple Leaf	259 684	6 739 360	6 554 424
George Weston	56 575	5 583 774	9 306 588
High Liner Foods	109 350	1 132 769	1 292 517
Lassonde Industries	2 500	315 938	350 625
Rogers Sugar	308 100	1 726 568	1 657 578
Saputo	129 950	3 856 930	3 486 559
		19 355 339	22 648 291
Soins de santé			
Profound Medical Corporation	800	11 992	8 880
Services financiers			
Banque Canadienne Impériale de Commerce	103 680	5 875 191	6 614 784
Banque de la Nouvelle-Écosse	179 750	12 968 966	11 593 875
Banque de Montréal	102 450	10 373 793	13 432 220
Banque Royale du Canada	93 240	9 605 419	12 494 160
Banque Toronto-Dominion	145 275	10 931 305	12 438 446
CI Financial Corporation	162 575	2 326 813	2 415 865
Clarke	31 975	378 955	456 603
Element Fleet Management Corporation	152 700	2 193 638	3 292 212
Financière Sun Life	134 050	7 041 045	9 211 916
Power Corporation du Canada	289 725	8 042 075	10 977 680
Société Financière Manuvie	465 900	10 750 509	13 641 552
		80 487 709	96 569 313
Immobilier			
Morguard Corporation	34 000	6 093 280	3 603 320
Technologie			
Celestica	205 650	2 401 470	7 981 277
Open Text Corporation	125 675	7 047 722	6 998 841
		9 449 192	14 980 118
Services de communication			
BCE	149 400	8 338 837	7 794 198
Cogeco Communications	113 065	7 435 177	6 710 408
Québecor	160 875	4 894 494	5 070 780
Rogers Communications	178 325	11 608 683	11 061 500
Telus Corporation	257 475	6 320 787	6 071 261
		38 597 978	36 708 147

Les notes jointes font partie intégrante des états financiers.



	Quantité	Coût \$	Juste valeur \$
Titres de participation (suite)			
Services à la collectivité			
Capital Power Corporation	163 750	4 801 616	6 196 300
Superior Plus Corporation	471 125	5 111 769	4 536 934
		9 913 385	10 733 234
Total des titres de participation		308 720 886	354 880 476
	Valeur nominale	Coût \$	Juste valeur \$
Titres de marché monétaire			
Bons du Trésor de l'Alberta			
2024-01-23	205 000	204 293	204 293
2024-02-06	50 000	49 428	49 428
2024-03-12	270 000	266 863	266 863
Bons du Trésor de l'Ontario			
2024-01-17	185 000	184 338	184 338
2024-01-31	145 000	143 944	143 944
2024-02-28	70 000	69 184	69 184
2024-03-06	85 000	83 946	83 946
Bons du Trésor du Manitoba			
2024-02-21	130 000	128 489	128 489
2024-03-06	980 000	969 279	969 279
Bons du Trésor du Nouveau-Brunswick			
2024-02-22	8 895 000	8 789 109	8 789 109
2024-03-07	20 000	19 784	19 784
Total des titres de marché monétaire		10 908 657	10 908 657
Coûts de transactions de portefeuille inclus dans le coût des titres		(282 287)	
Total des placements		319 347 256	365 789 133



1. Établissement du fonds

Letko Brosseau Fonds d'actions canadiennes / Letko Brosseau Canadian Equity Fund (le « Fonds ») est une fiducie à participation unitaire privée constituée par une convention de fiducie établie le 30 novembre 2004 et ses amendements connexes, et régie par les lois de la province de l'Ontario. Son siège social est situé au 155 Wellington Street West, Toronto, Ontario, Canada, M5V 3L3.

La convention de fiducie désigne Fiducie RBC Services aux investisseurs en tant que fiduciaire du Fonds, gardien de valeurs et agent chargé de la tenue des registres (le « Fiduciaire ») et Letko, Brosseau & Associés Inc. en tant que gérant du Fonds (le « Gérant »).

2. Base de présentation

Les états financiers, dont la monnaie fonctionnelle et de présentation est le dollar canadien, ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière, connues sous l'abréviation et ci-après nommées « IFRS » publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB »), et sont conformes aux exigences des Autorités canadiennes en valeurs mobilières (« ACVM »).

Les états financiers ont été approuvés par le conseil d'administration du Gérant le 21 mars 2024.

Les états financiers ont été préparés sur la base du coût historique à l'exception de l'encaisse et des placements qui sont évalués à la juste valeur.

3. Modifications aux méthodes comptables

Modification apportée à IAS 1, Présentation des états financiers : Informations à fournir sur les méthodes comptables

Le Fonds a adopté la modification à IAS 1 au cours de l'exercice. La modification a pour but d'aider le Fonds à déterminer les méthodes comptables à présenter dans ses états financiers. La modification remplace toutes les occurrences du terme « principales méthodes comptables » par « informations significatives sur les méthodes comptables ». La modification a été appliquée prospectivement et a entraîné des changements dans les informations fournies par le Fonds dans ses états financiers.

4. Informations significatives sur les méthodes comptables

Instruments financiers

Classification

Le Fonds classe ses actifs financiers en fonction du modèle économique du Fonds en ce qui a trait à la gestion des actifs financiers et en fonction des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels s'y rattachant. En s'appuyant sur l'objectif du Fonds de générer une croissance du capital à long terme, et sur la gestion et l'évaluation du rendement du portefeuille sur la base de la juste valeur, le Fonds applique le modèle économique exigeant que son portefeuille, qui inclut l'encaisse et les placements, soit classé à la juste valeur par le biais du résultat net. Les autres actifs et passifs financiers, à l'exception de l'obligation au titre de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, sont classés au coût amorti. L'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables est évalué à la valeur liquidative, comme décrit à la note 7.



4. Informations significatives sur les méthodes comptables (suite)

Instruments financiers (suite)

Comptabilisation et évaluation

Le Fonds comptabilise les instruments financiers à leur juste valeur lors de leur comptabilisation initiale. Les achats et ventes de placements sont comptabilisés à la date de transaction. Subséquemment à la comptabilisation initiale, l'encaisse et les placements sont évalués à la juste valeur et les gains et pertes découlant des variations de la juste valeur sont constatés aux états du résultat global. Les autres actifs et passifs financiers sont initialement comptabilisés à la date à laquelle ils sont créés et ils sont subséquemment évalués au coût amorti.

Les coûts de transactions de portefeuille engagés par le Fonds lors de l'achat et de la vente des placements sont passés en charges lorsqu'ils sont engagés.

Juste valeur

La juste valeur des placements du Fonds négociés sur des marchés actifs est déterminée en utilisant le cours de clôture des marchés à la date des états financiers. Selon le cas, le cours de clôture est obtenu d'une bourse accréditée où le titre correspondant est le plus négocié ou de courtiers en valeurs mobilières indépendants et reconnus. Lorsque le cours de clôture n'est pas compris dans l'intervalle entre le cours acheteur et le cours vendeur à la date des états financiers, le Gérant et le Fiduciaire déterminent le prix, compris dans cet intervalle, qui est le plus représentatif de la juste valeur, en tenant compte des faits et circonstances applicables. Les parts de fonds d'investissement détenues par le Fonds qui ne sont pas négociées sur des marchés actifs sont évaluées à la juste valeur sur la base de leur valeur liquidative telle que déterminée par leur fiduciaire.

Les méthodes comptables utilisées pour évaluer les placements sont identiques à celles utilisées pour déterminer la valeur liquidative aux fins des transactions avec les porteurs de parts.

Des informations sur le niveau de fiabilité de l'évaluation à la juste valeur des actifs financiers sont présentées à la note 14. Le transfert d'un actif financier d'un niveau à un autre est effectué au moment où surviennent les événements ou circonstances le justifiant.

Constatation des revenus

Les revenus de placements sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'engagement. Les revenus d'intérêts à des fins de distribution sont comptabilisés lorsqu'ils sont gagnés. Le Fonds n'amortit pas les primes payées et escomptes reçus à l'achat des titres à revenu fixe, à l'exception des obligations à coupon zéro qui sont amorties selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les revenus de dividendes sont comptabilisés à la date ex-dividende et les distributions sur les parts de fonds d'investissement sont comptabilisées à la date ex-distribution. Les revenus de prêts de titres sont comptabilisés lorsqu'ils sont gagnés. Les gains et les pertes réalisés à la vente de placements sont comptabilisés à la date de transaction et sont déterminés selon la méthode du coût moyen.

Conversion des devises

Les transactions en devises sont converties en dollars canadiens au cours de change en vigueur aux dates de transactions. Les actifs et passifs libellés en devises sont convertis en dollars canadiens au cours de change en vigueur à la date des états financiers. Les écarts de conversion des devises sont constatés aux états du résultat global.

Variation de l'actif net par part attribuable aux porteurs de parts rachetables

Cette variation, présentée aux états du résultat global, représente l'augmentation ou la diminution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables sur le nombre moyen de parts rachetables en circulation pendant l'exercice.



4. Informations significatives sur les méthodes comptables (suite)

Utilisation d'estimations, jugements et hypothèses

La préparation des états financiers conformément aux IFRS exige du Gérant qu'il exerce son jugement dans l'application des méthodes comptables, procède à des estimations et établit des hypothèses concernant les événements futurs. Le paragraphe suivant présente une analyse des jugements et estimations comptables les plus significatifs établis par le Gérant aux fins de la préparation des états financiers.

Entité d'investissement

Le Gérant a déterminé que le Fonds répond à la définition d'une entité d'investissement conformément à IFRS 10, États financiers consolidés. Par conséquent, dans l'éventualité où le Fonds détiendrait un placement dans une filiale, le Fonds comptabiliserait ce placement à la juste valeur par le biais du résultat net.

5. Normes comptables futures

Actuellement, il n'y a aucune nouvelle norme comptable, ni aucun amendement aux normes existantes, ni aucune nouvelle interprétation applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2024 qui aurait un effet significatif sur les états financiers du Fonds.

6. Parts rachetables en circulation

Le Fonds est autorisé à émettre un nombre illimité de séries de parts, chaque série comprenant un nombre illimité de parts sans valeur nominale. Chaque part du Fonds confère à son porteur un droit de vote et de participation et est rachable au gré du porteur à sa valeur liquidative.

Depuis le début des opérations, le Fonds a procédé à l'émission d'une seule série de parts.

	2023	2022
Nombre de parts rachetables en circulation au début de l'exercice	26 424 120	28 529 017
Nombre de parts rachetables émises et rachetées au cours de l'exercice		
Émises au comptant et autres contreparties	3 013 194	1 437 880
Émises au réinvestissement des distributions	1 396 559	1 040 234
Rachetées	(3 887 940)	(4 583 011)
Nombre de parts rachetables en circulation à la fin de l'exercice	26 945 933	26 424 120

7. Évaluation des parts rachetables et distributions

La valeur liquidative des parts du Fonds est déterminée en divisant la juste valeur de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du Fonds par le nombre de parts rachetables en circulation à la fin de chaque date d'évaluation.

Les revenus de dividendes, d'intérêts et de prêts de titres, nets des charges du Fonds, sont constatés à l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables. À la fin de chaque mois, les revenus reçus, nets des charges payées, sont distribués et réinvestis sous forme de parts rachetables supplémentaires ou, au choix du porteur de parts, versés en espèces. Les gains ou pertes réalisés à la vente de placements sont constatés à l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables et les gains, net des pertes, sont distribués et réinvestis à la fin de l'année d'imposition sous forme de parts rachetables supplémentaires ou, au choix du porteur de parts, versés en espèces. À la demande du Gérant, des distributions additionnelles de revenus et de gains peuvent survenir à d'autres moments durant l'année fiscale dans des circonstances exceptionnelles.



8. Gestion du capital

Le capital du Fonds est constitué de parts rachetables émises et en circulation. Conformément à la mission du Fonds, la quasi-totalité de son capital est investie en placements. Les informations sur les objectifs, politiques et procédures de gestion du capital du Fonds sont décrites à la note 13. Le Fonds n'est soumis à aucune exigence externe en matière de gestion de son capital.

9. Opérations entre parties liées

Le tableau ci-dessous résume les opérations conclues au cours de l'exercice entre le Fonds et des parties qui lui sont liées. Les parties liées représentent le Gérant, les fonds d'investissement et les sociétés en commandite gérés par celui-ci, les administrateurs du Gérant, des sociétés contrôlées par les administrateurs du Gérant, des membres de la famille de ces administrateurs ainsi qu'un régime de participation différée aux bénéfices des employés du Gérant.

	Gérant \$	Autres parties liées \$
2023		
Parts rachetables émises et rachetées		
Émises au comptant et autres contreparties	-	70 625
Émises au réinvestissement des distributions	81 656	811 762
Rachetées	-	-
	81 656	882 387

	Gérant \$	Autres parties liées \$
2022		
Parts rachetables émises et rachetées		
Émises au comptant et autres contreparties	-	-
Émises au réinvestissement des distributions	54 692	541 412
Rachetées	-	-
	54 692	541 412

Ces transactions ont eu lieu dans le cours normal des activités du Fonds et ont été effectuées à la valeur liquidative à la date des transactions.

Au 31 décembre, la juste valeur marchande totale des parts du Fonds détenues par des parties liées se présente comme suit :

	2023 \$	2022 \$
Gérant	1 561 216	1 445 713
Autres parties liées	15 527 267	14 311 479
	17 088 483	15 757 192



10. Revenus nets de prêts de titres

Le Fonds participe à un programme de prêt de titres avec le Fiduciaire. Les opérations de prêt de titres consistent en un prêt temporaire de titres à des emprunteurs qui fournissent des garanties et s'engagent à remettre les mêmes titres au Fonds à une date ultérieure. Selon les modalités du programme, le Fonds reçoit des garanties représentant au minimum 102 % de la juste valeur des titres prêtés. Les garanties sont principalement composées de titres de créance ayant une cote de crédit élevée. La juste valeur des titres prêtés est déterminée conformément aux pratiques courantes de marché et des garanties additionnelles sont exigées si nécessaire.

Le tableau ci-dessous présente la juste valeur totale des titres prêtés et des garanties détenues pour les transactions de prêt de titres au 31 décembre. Les titres prêtés continuent d'être inclus dans les états de la situation financière.

	2023 \$	2022 \$
Juste valeur totale des titres prêtés	72 171 097	69 928 642
Valeur totale des garanties	73 694 523	71 336 064

Les revenus de prêts de titres aux états du résultat global sont présentés nets des frais sur prêt de titres auxquels le Fiduciaire du Fonds a droit, conformément aux termes du programme. Pour les exercices terminés le 31 décembre, les revenus de prêts de titres se détaillent comme suit :

	2023 \$	2022 \$
Revenus bruts de prêts de titres	135 291	135 475
Charges de prêts de titres	(54 116)	(54 190)
Revenus nets de prêts de titres	81 175	81 285
Charges de prêts de titres en % des revenus bruts de prêts de titres	40,0 %	40,0 %

11. Honoraires

Le Fiduciaire reçoit des honoraires calculés selon une entente intervenue entre lui et le Gérant.

Les honoraires de gestion du Gérant sont facturés directement aux porteurs de parts.

12. Impôts sur le revenu

Aux termes de la Loi de l'impôt sur le revenu du Canada et de la Loi sur les impôts du Québec, le Fonds est assujéti en tant que fiducie de fonds communs et a fait le choix de clore son année d'imposition le 15 décembre. Le Fonds est imposé sur ses revenus reçus et non distribués aux porteurs de parts. Le Fonds distribue aux porteurs de parts ses revenus de dividendes, d'intérêts et de prêts de titres, nets des charges, et une portion suffisante de ses gains en capital nets réalisés pour éliminer l'impôt sur le revenu.

Au 31 décembre 2023, le Fonds ne bénéficiait d'aucune perte reportable indéfiniment (2022 : approximativement 5 212 000 \$). Ces pertes peuvent être portées en réduction des distributions de gains en capital nets futurs aux porteurs de parts. Aucun actif au titre de ces pertes reportables n'a été constaté dans les états financiers.



13. Risques associés aux instruments financiers

Gestion du risque - Analyse

Le Fonds a pour objectif de générer une appréciation du capital par la création d'un portefeuille bien diversifié composé de sociétés cotées en bourse principalement exposées au Canada, diversifié entre les régions économiques, les secteurs et les sociétés.

Risque de crédit

Le risque de crédit maximal auquel le Fonds est exposé correspond au total de la juste valeur des titres d'emprunt compris dans les placements, ainsi que des intérêts, dividendes et autres montants à recevoir présentés aux états de la situation financière.

Le risque de crédit associé aux titres de marché monétaire détenus par le Fonds est négligeable compte tenu de leur échéance à court terme.

Le risque de crédit associé aux opérations de prêt de titres est considéré comme minime étant donné la nature et la valeur des garanties détenues par le Fonds dans le cadre de ces opérations.

Le risque de défaut, découlant des transactions avec les contreparties, relativement aux opérations de placements est minimal compte tenu du fait que les transactions échoueraient si une partie ne remplissait pas ses obligations.

Risque de liquidité

Les parts émises par le Fonds sont rachetables au gré du porteur, exposant ainsi le Fonds au risque de liquidité. Le risque de liquidité est minimisé puisque la majorité des actifs du Fonds est constituée de placements négociés en bourse ou dans un marché organisé, qui peuvent être facilement liquidés. Le paiement des rachats de parts peut également se faire sous forme de titres à la discrétion du Gérant.

Risques de marché

Pour fins d'information sur les risques de marché, les IFRS requièrent la présentation d'une analyse de sensibilité montrant l'impact de changements raisonnablement possibles dans les variables de risque pertinentes sur l'actif net attribuable aux porteurs de parts.

De l'avis du Gérant, cette analyse de sensibilité démontrant l'impact de variations dans le marché sur la valeur des instruments financiers est basée sur la prémisse hautement improbable que toutes les autres variables demeurent constantes. De plus, considérant la pluralité des interrelations entre les diverses composantes du risque de marché, le Gérant est d'avis qu'il n'est pas possible de quantifier l'impact de variations tenant compte de l'interdépendance de ces composantes. Conséquemment, en pratique, les résultats réels pourraient différer des analyses de sensibilité présentées ci-après et les écarts pourraient être significatifs.

Risque de prix

Compte tenu de l'incertitude concernant les prix futurs des investissements, le Fonds est exposé au risque inhérent lié aux fluctuations du cours du marché. Conséquemment, le risque maximal auquel le Fonds est exposé correspond à la juste valeur de ses placements.



13. Risques associés aux instruments financiers (suite)

Risques de marché (suite)

Risque de prix (suite)

Les meilleures estimations du Gérant quant à l'impact, à la hausse ou à la baisse, sur la valeur des placements et de l'actif net du Fonds découlant des changements probables à l'égard des indices de référence, toutes autres variables étant égales par ailleurs, s'établissent comme suit :

Indices de référence	Variation en %	2023 Impact \$	2022 Impact \$
Indice de rendement total des Bons du Trésor 91 jours FTSE Canada	0,25	27 000	39 000
Indice de rendement total plafonné composé S&P/TSX	3,00	10 644 000	10 051 000

Risque de change

Le Fonds n'est pas exposé au risque de change étant donné qu'il ne détient aucun placement dans des titres libellés en devises.

Risque de taux d'intérêt

Les fluctuations de taux d'intérêt n'ont aucun effet significatif sur la valeur des titres de marché monétaire étant donné leur échéance à court terme.

Le Fonds est exposé au risque de taux d'intérêt relativement à ses titres de participation puisque leur valeur est tributaire des taux utilisés dans l'actualisation des dividendes futurs ainsi que par l'effet général qu'ont les taux d'intérêt sur l'économie, la disponibilité du crédit et la rentabilité des sociétés. Le Gérant est d'avis qu'il n'est pas possible de quantifier l'impact de variations tenant compte de l'interdépendance de ces composantes.

14. Informations sur la juste valeur des instruments financiers

Les instruments financiers mesurés à la juste valeur sont catégorisés selon une hiérarchie comportant trois niveaux, reflétant la fiabilité des données utilisées pour établir les évaluations à la juste valeur.

- Niveau 1 : instruments financiers pour lesquels la juste valeur est déterminée sur la base de prix cotés sur des marchés actifs;
- Niveau 2 : instruments financiers pour lesquels la juste valeur est déterminée à l'aide de modèles d'évaluation basés sur des données de marché qui sont observables;
- Niveau 3 : instruments financiers pour lesquels la juste valeur est déterminée à l'aide de modèles d'évaluation qui ne sont pas basés sur des données de marché observables.



14. Informations sur la juste valeur des instruments financiers (suite)

Les placements détenus par le Fonds et présentés à la juste valeur sont classés comme suit :

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
	\$	\$	\$	\$
2023				
Titres de participation	354 880 476	-	-	354 880 476
Titres de marché monétaire	10 908 657	-	-	10 908 657
	365 789 133	-	-	365 789 133
2022				
Titres de participation	335 138 009	-	-	335 138 009
Titres de marché monétaire	15 638 704	-	-	15 638 704
	350 776 713	-	-	350 776 713

Au cours des exercices clos les 31 décembre 2023 et 2022, aucun transfert n'a été effectué entre les niveaux.

La valeur comptable des instruments financiers non comptabilisés par le biais du résultat net se rapproche de leur juste valeur compte tenu de leur échéance à court terme.

15. Dispense de l'obligation de dépôt d'états financiers

Le Fonds a avisé les ACVM qu'il se prévaut de la dispense, prévue à l'article 2.11 du Règlement 81-106, de déposer ses états financiers annuels auprès des autorités de réglementation canadiennes puisqu'il répond à toutes les conditions prévues audit règlement.